

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Numismatische Gesellschaft
<b>Band:</b>	18-22 (1968-1972)
<b>Heft:</b>	83
<b>Rubrik:</b>	Personalia

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## SAMUEL TOMSCHITZ MUNZWARDEN FFURT 27 AUG 1836

Les poids sont marqués au poinçon n° 27 et au cheval de Hanovre. Samuel Tomschitz, toujours d'après la même source, fut adjoint au Maître de la Monnaie en qualité d'ajusteur: «Munzmechaniken»; sa marque, au-dessous de l'aigle de Francfort, figure sur un heller de 1836.

Sous le numéro 56/595 le Musée de Darmstadt possède une boîte de 16 cases dont les poids portent le poinçon aux armes de Mayence n° 28; une étiquette, dans un cadre de draperies montre au centre, un ange ailé tenant une balance et une épée, et surmontant les armes de Mayence.

Le texte qui entoure cette figure est:

ACURAT AIOUSTIRET DURCH MARTIN JOSEPH NOHASCHEK GESCHWORNER  
DOM : CAP / ITLISER UND STADT WERDEIN IN MAYNTZ 1779.

Au Musée de Dresde, enfin, une boîte de 22 poids porte l'étiquette de Johann Poppenberg — qui a fabriqué la boîte — sur laquelle est collée celle de Nohaschek: Justice casquée tenant l'épée, la balance et un écu aux armes de Mayence, un lion à ses pieds; l'inscription est:

RECHT ABGEZOGEN DURCH MARTINUS JOSEPHUS NOHASCHEK  
WARADEIN IN MAINZ 1791.

Il est constant, en Europe occidentale, que le contrôle des balanciers soit assuré par les Monnaies; dans la plupart des cas, il se manifeste par l'apposition d'un poinçon qui est, en France, une fleur de lys, ou une lettre de l'alphabet sommée d'un lys. On en voit de nombreux exemples sur les poids monétaires de Lyon, qui portent au revers la lettre D attribuée à la Monnaie de cette ville; sur les poids monétaires anglais, on trouve des poinçons représentant un lion passant, un pot à café.

Mais l'apposition d'un poinçon ou d'une étiquette personnalisée s'appliquant à l'ensemble de la boîte, et justifiant ainsi l'exactitude de la balance en même temps que la rectitude des poids paraît être caractéristique des œuvres des Maîtres-Balanciers de la région rhénane.

---

## PERSONALIA

---

### *Monsieur Herbert A. Cahn*

vient d'être honoré par la Royal Numismatic Society, qui lui a conféré sa médaille annuelle.

Deux Suisses avaient déjà reçu cette médaille: F. Imhoof-Blumer, en 1888 et Leonard Forrer jr. en 1944.

Il m'est agréable de rappeler que d'autres membres de notre société l'avaient également reçue:

MM. Alföldi, en 1953; Grierson, en 1958; Seyrig, en 1961; Schwabacher, en 1963; Lafaurie, en 1965; Bastien, en 1970.

La distinction reçue par M. Herbert Cahn honore notre société. Nous l'en félicitons.

*Colin Martin*